



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MINGANIE MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

À une séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, de la séance du conseil du 2 avril 2019, tenue le 9 avril 2019 à 19 h en la salle du conseil, sise au 25 B, chemin des Forestiers, Île d'Anticosti, lieu ordinaire dudit conseil et conformément au Code municipal sont présents son honneur le maire, John Pineault, madame la conseillère, Hélène Boulanger et messieurs les conseillers, Yves Martin et Michel Charlebois formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Madame la conseillère, Shawna Doucet est absente.

Madame Diane Taillon, oma, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, également présente agit comme greffière.

Ouverture de la séance d'ajournement du 9 avril 2019

Monsieur John Pineault, maire ouvre la séance d'ajournement à 19 h 04 après constatation du quorum.

2019-04-268 : Réception avis de convocation – séance d'ajournement- 2

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance d'ajournement du 9 avril 2019 à 19 h conformément à l'article 155, 2^e alinéa du Code municipal du Québec. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil.

2019-04-269: Approbation de l'ordre du jour de la séance d'ajournement

Ouverture de la séance ;
Approbation de l'ordre du jour ;
Approbation procès-verbal

1. Administration

1. Acceptation des comptes à payer de la séance du mois d'avril 2019;
2. Coupole sur Radio-Anticosti – Autorisation;
3. Demande d'un règlement ou d'une politique – Lavage d'équipement lors des entrées par bateaux;
4. Festival du conte et de la légende de l'Innucadie – Année internationale des langues autochtones – Demande d'aide financière;
5. Demande d'une aide financière – Mise aux normes de barrages municipaux – Autorisation de signature pour et au nom de la municipalité;
6. Comité Multirressources – Nominations de représentants de la municipalité;
7. Entériner signature de la directrice générale – Entente Programme Nutrition Nord Canada – Initiatives d'éducation en matière de nutrition;
8. Avis de motion et présentation du règlement no. 2019-06 – Règlement concernant le traitement des élus municipaux;
9. MMQ – Protection contre les cyberattaques – Prime à payer;
10. Demande commandite paiement passage d'avion – Spécialiste en traitement des pieds;
11. Dossier Unesco – Services professionnels – Université du Québec à Montréal – Autorisation de signature et acceptation de l'offre de services;
12. Mesures de protection – Ministère de l'Environnement;

P. Personnel

1. Entériner embauche et salaire - Urgences – MM Mario Richard et Yan Poulin;
2. Début des emplois d'été – Travaux publics, musée, information, sentier, etc.;
3. Colloque ADMQ – Secrétaire-trésorière adjointe – 28 et 29 août 2019;
4. Lettre de la coordonnatrice des projets spéciaux – Non renouvellement contrat - Dépôt;
5. Entériner embauche et salaire – Emploi aux archives;
6. Saison hivernale – Heures de travail – Bureau d'accueil touristique;
7. Demande du directeur des travaux publics – Véhicule;

2. Sécurité publique

1. Acceptation d'aide financière – Sécurité civile – 10 000 \$;
2. Nomination d'un coordonnateur et d'un adjoint – Mesures d'urgence;
3. Rapports des mesures d'urgences – Suite au bris d'aqueduc rue du Cap-Blanc;



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

3. Transport et Voirie

1. Entériner paiement équipement acheté en encan;

4. Hygiène du milieu

1. Rapport d'événement – Bris d'aqueduc – Rue du Cap-Blanc et autres;
2. Panneaux indiquant amende pour rejet dans la nature des déchets – Amende à voir – 1 500 \$
- Demande au MTQ;

5. Frais de financement

6. Urbanisme et environnement

1. Avis de motion et présentation règlement – Périmètre urbain;
2. Rapport de l'inspecteur – Zonage du projet de moulin à scie;
3. Résolution 17-02-025 à rescinder – Concernant le zonage;

7. Loisirs et culture

1. Plan de développement touristique stratégique – Création d'un comité de pilotage (plan de développement stratégique) – Désignation – À entériner;
2. Camping – Coût – Jour – Semaine;

8. Rapport des membres du conseil;

9. Varia

10. Correspondance

11. Période de questions

12. Clôture et levée de la séance ordinaire

Donné à Port-Menier, ce 2^e jour du mois d'avril 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'approuver l'ordre du jour de la séance d'ajournement du 9 avril 2019, tel que transmis par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2019-04-270: Approbation du procès-verbal du 5 mars 2019

Il est proposé par madame la conseillère, Hélène Boulanger, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'approuver, tel que déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière, le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2019.

2019-04-271: Acceptation des comptes à payer de la séance du mois d'avril 2019 – 1.1

Les membres présents du conseil attestent avoir reçu la liste des comptes à payer, des dépenses incompressibles, des salaires et DAS pour la présente séance, déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, et en avoir pris connaissance.

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'approuver la liste des comptes à payer du mois d'avril 2019 telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière au montant de 75 306,92 \$, déposée aux livres des procès-verbaux «comptes à payer», la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2019 au montant de 15 239,50 \$, les salaires et DAS du mois de mars 2019 au montant de 49 426,57 \$, pour un total de 139 972,99 \$.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2018 et 2019 afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.


Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

2019-04-272 : Coupole sur immeuble de la Maison de la communauté – Radio-Anticosti - Autorisation – 1.2

Attendu que « Radio-Anticosti » demande l'autorisation à la municipalité relativement à la pose d'une coupole sur l'immeuble de la municipalité, Maison de la Communauté;

Attendu qu'aucune réglementation régit ce genre de travaux;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois, appuyé par madame la conseillère, Hélène Boulanger et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'autoriser la pose d'une coupole par Radio Anticosti à la Maison de la Communauté.

2019-04-273 : Demande d'un règlement ou d'une politique – Lavage d'équipement lors des entrées par bateaux – 1-3

Attendu que la municipalité a reçu une demande de l'organisme « CATRA » relativement à une réglementation sur la conservation de l'intégrité d'Anticosti;

Attendu que cette demande fait état du lavage de la machinerie, ladite machinerie servant à la coupe de bois et/ou l'entretien des routes qui peut être un vecteur important d'importation de maladies (faune et flore), de parasites et d'insectes tel que la tique, pour ne nommer que celle-ci;

Attendu qu'il est stipulé dans cette demande qu'une cargaison de bois brut, ou en billes peut être aussi un risque en ce qui a trait à l'importation d'insectes, de parasites et de maladies pouvant affecter les arbres et la forêt;

Attendu que dans cette demande, il est demandé que l'importation d'urine naturelle de cervidés provenant d'ailleurs qu'à l'île d'Anticosti soit interdite sur l'île que ce soit pour utilisation personnelle ou la vente;

Attendu que cette demande a été signée par M. Robert Charette, président du CATRA, Mme Josée Périard pour M. Robin Plante, directeur de SÉPAQ Anticosti, M. Guy Boudoul, Safari Anticosti et M. Pierre Lapointe, directeur de la Pourvoirie Lac Geneviève;

Attendu que la municipalité ne peut réglementer lorsque la responsabilité est de compétence provinciale;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Hélène Boulanger, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil :

Que demande soit transmise au Ministre des Transports afin qu'un règlement ou une politique soit adoptée par le gouvernement du Québec afin que le lavage de tous les véhicules lourds soit obligatoire avant de venir sur l'île Anticosti.

Que suite à la demande de monsieur le maire, John Pineault, que le bois soit autorisé à entrer sur le territoire de l'île Anticosti à condition qu'il soit exempt de maladie.

Que lors de l'arrivée des passagers par transport aérien, un bain de pieds soit installé afin de contrer toute contamination.

2019-04-274 : Festival du conte et de la légende de l'Innucadie – Année internationale des langues autochtones – Demande d'aide financière – 1.4

Attendu que c'est l'année internationale des langues autochtones et que le 14^e Festival du conte et de la légende de l'Innucadie;

Attendu que cette demande est conforme à la politique de gestion de la municipalité concernant les aides financières accordées aux organismes;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Hélène Boulanger, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti accorde une aide financière pour le 14^e



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

Festival du conte et de la légende de l'Innuadie dans le cadre de l'année internationale des langues autochtones, au montant de 100 \$.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2019 afin d'effectuer le paiement de la dépense ci-dessus mentionnée.


Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétaire-trésorière

2019-04-276 : Demande d'une aide financière – Mise aux normes de barrages municipaux – Autorisation de signature pour et au nom de la municipalité – 1.5

Volet 1 du Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN)

Considérant que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PAFMAN;

Considérant que l'ouvrage de propriété municipale visé (Saint-Georges (28206) X0007556 du barrage inscrit au répertoire du MELCC) est classé dans la catégorie des barrages à forte contenance dans le Répertoire des barrages du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Considérant que le Ministère a approuvé l'exposé des correctifs de la Municipalité en vertu de l'article 17 de la Loi sur la sécurité des barrages;

Considérant que la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière au MELCC dans le cadre du volet 1 du PAFMAN, visant l'étude de l'évaluation de la sécurité du barrage de la Municipalité et exposant les travaux correctifs qui en découlent;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PAFMAN;

Que madame Diane Taillon, oma, gma, directrice générale, secrétaire-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents requis pour la demande d'aide financière relatifs à l'étude de l'évaluation de la sécurité du barrage visé par la présente résolution et exposant les travaux correctifs qui en découlent, dans le cadre du volet 1 du PAFMAN.

2019-04-277 : Comité multiressources – Nomination de représentants de la municipalité – 1.6

Attendu que l'Entente de délégation de gestion N°1062, entre le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et Gestion forestière Solifor Anticosti S.E.C., prévoit au point « 5. Engagements du ministre », article 7°, la mise en place d'un comité multiressources;

Attendu que le MFFP a mis en place un comité multiressources pour l'île d'Anticosti et en a désigné les participants;

Attendu que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti fait partie des participants du comité multiressources invités par le MFFP et doit, par conséquent, nommer son représentant, et le substituer de celui-ci, pour la représenter au sein dudit comité;

Par conséquent, Il est proposé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil que monsieur le maire, John Pineault, soit nommé représentant de la municipalité au comité multiressources et que madame la directrice générale, secrétaire-trésorière, Diane Taillon, oma, gma, soit nommée à titre de substitut dans le cas où M. Pineault ne pourrait pas assister à la rencontre.



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

2019-04-278 : Entériner signature de la directrice générale – Entente Programme Nutrition Nord Canada – Initiatives d'éducation en matière de nutrition - 1.7

Attendu qu'une entente est intervenue entre la Municipalité de L'Île-d'Anticosti et le Centre intégré de Santé et de Services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord;

Attendu que cette entente a pour objet de préciser les obligations respectives de chacune des parties dans le déploiement du Programme Nutrition Nord Canada;

Attendu que ce programme est une initiative d'éducation en matière de nutrition pour la Communauté de Port-Menier dans le cadre du programme de l'Agence de santé publique du Canada;

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord s'engage à verser un montant total de 83 750 \$, réparti de la façon suivante, à savoir :

Du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020	50 250 \$
Du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	33 500 \$

Attendu que l'entente devait être signée par les parties avant le 31 mars 2019;

Par conséquent, Il est proposé par madame la conseillère, Hélène Boulanger, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'entériner la signature de l'entente par la directrice générale, secrétaire-trésorière, Diane Taillon, oma, gma.

2019-04-279 : Avis de motion et présentation du règlement no. 2019-06 – Règlement concernant le traitement des élus municipaux – 1.8

Ce point est reporté à une prochaine séance ordinaire ou à une séance subséquente.

2019-04-280 : MMQ – protection contre les cyberattaques – Prime à payer – 1.9

Attendu qu'il y a lieu de sécuriser les systèmes informatiques de la municipalité;

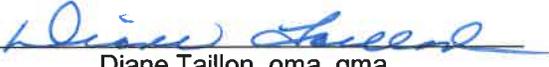
Attendu que la municipalité demande qu'un technicien se déplace à l'île Anticosti afin de faire la vérification de nos systèmes;

Attendu qu'il faudra attendre durant la saison estivale afin qu'une personne se déplace sur l'île;

Attendu qu'en attente de cette personne il y a lieu de protéger notre parc informatique contre les cyberattaques;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'opter pour une assurance des cyberrisques au montant de 500 \$ sans aucun frais d'administration additionnels.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétair-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2019 afin d'effectuer le paiement de la dépense ci-dessus mentionnée.


Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétair-trésorière

2019-04-281 : Demande de commandite par le paiement du passage d'avion – Spécialiste en traitement des pieds – 1.10

Attendu la demande de madame Anne-Marie Dresdell pour une commandite pour le passage d'avion pour la venue de sa nièce qui est spécialiste en traitement de pieds;



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil de défrayer le coût de transport aérien de Havre-Saint-Pierre à Port-Menier et ce conditionnellement à l'obtention d'un rapport relatif à l'achalandage et au coût facturé.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2019 afin d'effectuer le paiement de la dépense ci-dessus mentionnée.


Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétaire-trésorière

2019-04-282 : Dossier Unesco – Services professionnels – Université du Québec à Montréal – Autorisation de signature et acceptation de l'offre de services – 1.11

Attendu l'offre de services de l'Université du Québec à Montréal pour accompagner COPTICOM dans la démarche de réalisation de la version préliminaire de la stratégie de tourisme de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti;

Attendu que l'entente comprends entre autres, participer à des séances de travail avec COPTICOM, le comité de pilotage et certaines parties prenantes des la Municipalité, en personne ou par téléphone;

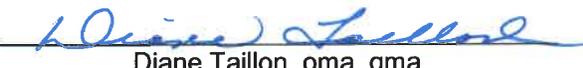
Développer le canevas d'entrevue qui sera utilisé pour la cueillette de données auprès de parties prenantes de la Municipalité, en collaboration avec COPTICOM;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Hélène Boulanger, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil de retenir les services de l'Université du Québec à Montréal pour accompagner COPTICOM dans la démarche de réalisation de la version préliminaire de la stratégie de tourisme de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti tel que stipulé dans l'offre d'un contrat de services professionnels no. SePSI-17-xxxx-sox, et ce au montant de 5 000 \$ taxes applicables en sus.

L'offre de service professionnels, déposé aux membres du conseil, fait effet de contrat conclu entre la Municipalité de L'Île-d'Anticosti et l'Université du Québec à Montréal. La résolution ci-contre mentionnée fera partie intégrante du contrat de services des deux parties.

La directrice générale, secrétaire-trésorière, Madame Diane Taillon, oma, gma est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à la conclusion de ce contrat de services professionnels.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2019 afin d'effectuer le paiement de la dépense ci-dessus mentionnée.


Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétaire-trésorière

2019-04-283 : Mesures de protection – Ministère de l'Environnement – 1.12

Ce point est reporté à une prochaine séance ordinaire ou à une séance subséquente.

2019-04-284 : Entériner embauche et salaire – Urgence – MM Mario Richard et Yan Poulin – P-1

Attendu que la municipalité a eu des bris majeurs sur son réseau d'aqueduc et sur son réseau d'égout;



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

Attendu que la municipalité a manqué de main-d'œuvre durant ces bris pour différentes raisons de santé et autres;

Attendu que la municipalité n'a pas de liste de personnel temporaire à ce jour ni de taux horaire défini pour les remplacements en urgence du personnel municipal et/ou en ajout du personnel régulier;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'entériner l'embauche, par la directrice générale, secrétaire-trésorière, de MM Mario Richard et Yan Poulin tous les deux à titre de journalier en urgence pour le département des travaux publics au salaire horaire de 18,00 \$ en remplacement de messieurs Sébastien Plourde et Anthony Soler.

Qu'une description de tâches soit rédigée pour le poste de journalier d'urgence.

Qu'une liste de rappel pour le personnel municipal soit produite afin de parer à toutes éventualités de remplacement.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2019 afin d'effectuer le paiement de la dépense ci-dessus mentionnée.

Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétaire-trésorière

2019-04-285 : Début des emplois d'été – Travaux publics, musée, information, sentier, etc. – P-2

Attendu que la municipalité a des besoins en personnel municipal saisonnier dans tous les secteurs d'activités sur son territoire;

Attendu que dans chacun des secteurs d'activités les besoins ne sont pas les mêmes;

Attendu qu'il y a lieu de définir le début de chaque emploi saisonnier;

Attendu qu'aucune politique de gestion à ce sujet n'a été adoptée à ce jour :

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Hélène Boulanger, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil ce qui suit, à savoir :

- ✓ Qu'une politique de gestion concernant le personnel saisonnier dans chacun des secteurs d'activités soit rédigée et adoptée lors d'une prochaine séance ou à une séance subséquente;
- ✓ Que le personnel des secteurs des travaux publics (paysagement, dépotoir, collecte des matières résiduelles et entretien général) débute le ou vers le 3 juin 2019;
- ✓ Que le personnel municipal des loisirs et culture (information touristique et musée) débute le ou vers le 21 mai 2019;
- ✓ Que le personnel de l'auberge, s'il y a lieu, débute le ou vers la fin du mois de mai;
- ✓ Que le personnel du camp de jour, s'il y a lieu, débute le ou vers le 20 juin 2019;
- ✓ Que le personnel du secteur du sentier transanticostien débute le ou vers le 20 juin 2019;
- ✓ Que le personnel du secteur des immeubles municipaux (travaux à l'information touristique, du 4, rue des Eudistes, du 3, rue du Couvent, de la Maison de la Communauté ou autres) débute le vers le 1^{er} mai 2019;
- ✓ Le personnel du secteur de Baie-Sainte-Claire et Pointe-Ouest (immeubles de la municipalité) dès que le chemin sera ouvert et que la circulation sera possible;
- ✓ Que Kerri-Vincent Bougie et Jeanne Flamand-Lapointe soient tous deux embauchés à titre de personnel municipal pour le sentier pour l'exercice financier 2019;



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

- ✓ Que Bertrand Poulin soit embauché pour le secteur des travaux publics à titre de journalier pour l'exercice financier 2019;
- ✓ La directrice générale dépose, aux membres présents du conseil, la liste du personnel permanent et temporaire, avec les taux horaires de chacun, sur laquelle, chaque membre du personnel est attribué à un des secteurs d'activités ci-haut mentionnés. Cette liste fait partie intégrante du procès-verbal de la présente séance du conseil.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétairer-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2019 afin d'effectuer le paiement de la dépense ci-dessus mentionnée.


Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétairer-trésorière

2019-04-286 : Colloque ADMQ – Secrétairer-trésorière adjointe – 28 et 29 août 2019 – P-3

Il est proposé par madame la conseillère, Hélène Boulanger, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'autoriser la secrétairer-trésorière adjointe à participer au Colloque de l'ADMQ pour l'exercice financier 2019, qui aura lieu les 28 et 29 août prochain.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétairer-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2019 afin d'effectuer le paiement de la dépense ci-dessus mentionnée.


Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétairer-trésorière

2019-04-287 : Lettre de la coordonnatrice des projets spéciaux – Non renouvellement contrat – Dépôt – P-4

La directrice générale, secrétairer-trésorière dépose, aux membres présents du conseil, la lettre de démission de la coordonnatrice des projets spéciaux ainsi que le document de remise des effets municipaux (clés, carte de crédit, etc.) et de l'engagement de confidentialité pour faire partie intégrante de la présente séance.

2019-04-288 : Entériner embauche et salaire – Emploi aux archives – P-5

Attendu qu'il y avait lieu d'embaucher une ressource aux archives après le dépôt du calendrier de conservation des documents de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti;

Attendu qu'aucun système de classification conforme aux normes des Archives Nationales était en place;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par madame la conseillère, Hélène Boulanger et résolu unanimement par les membres présents du conseil que suite à l'analyse des dossiers des archives et au manque de classification, d'entériner l'embauche, par la directrice générale, secrétairer-trésorière, de madame Gaétane Noël à titre de préposée aux archives au taux horaire de 19,00 \$.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétairer-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2019 afin d'effectuer le paiement de la dépense ci-dessus mentionnée.


Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétairer-trésorière



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

2019-04-289 - Saison hivernale – Heures de travail – Bureau d'accueil touristique

Attendu qu'il y a lieu de revoir certaines pratiques relativement à la délivrance d'information touristique pour la saison estivale;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil, que dorénavant toutes demandes dirigées vers l'information touristique seront répondues lors du début de la saison.

Qu'un message soit enregistré afin d'informer la clientèle qu'ils peuvent consulter le site web de la municipalité en donnant l'adresse du site et que toutes les demandes d'information seront répondues à partir du 1^{er} mai de chaque année. Que la clientèle peut laisser un message :

- ✓ Soit sur la boîte vocale avec les coordonnées et un bref message;
- ✓ Soit d'écrire à l'adresse courriel.

Que madame Wendy Tremblay est la personne désignée pour répondre aux demandes de la clientèle et ce à partir du 1^{er} mai 2019.

Que toutes demandes, relatives aux transports soit maritime ou aérien, soient automatiquement transférées aux fournisseurs de ces services.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2019 afin d'effectuer le paiement de la dépense ci-dessus mentionnée.

Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétaire-trésorière

2019-04-290 : Demande du directeur des travaux publics – Véhicule – P-7

Ce point est reporté à une prochaine séance ou à une séance subséquente.

2019-04-291 : Acceptation d'aide financière – Sécurité civile – 10 000\$ - 2.1

La directrice générale, secrétaire-trésorière, dépose aux membres présents du conseil la lettre de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec ayant pour objet l'obtention d'une aide financière au montant de 10 000 \$ pour rédiger le plan d'urgence pour la préparation des sinistres ainsi que le bottin des ressources matérielles et humaines.

2019-04-292 : Nomination d'un coordonnateur et d'un adjoint – Mesures d'urgence – 2.2

Attendu qu'il y a lieu de nommer un coordonnateur des mesures d'urgence ainsi qu'un coordonnateur adjoint;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil de nommer la directrice générale, secrétaire-trésorière, Diane Taillon, oma, gma, coordonnatrice des mesures d'urgence de la municipalité et la secrétaire-trésorière adjointe, Véronique Rodgers.

2019-04-293 : Rapport des mesures d'urgences – Suite au bris d'aqueduc – Rue du Cap-Blanc – 2.3

La directrice générale, secrétaire-trésorière, dépose aux membres présents du conseil le rapport des mesures d'urgence de monsieur le conseiller, Yves Martin, relativement au bris d'aqueduc sur la rue du Cap-Blanc.



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

2019-04-294 : Entériner paiement équipement acheté en encan – 3.1

Attendu que l'achat de la rétrocaveuse et de l'abris permanent ont été achetés à l'encan tel que stipulé par la résolution 2019-03-258;

Attendu qu'un réservoir pour essence a aussi été acheté à cet encan par monsieur le maire, John Pineault;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Hélène Boulanger, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'entériner le coût et le paiement des achats faits à l'encan en date du 28 mars dernier par monsieur Pineault.

Je, Diane Taillon, oma, gma, directrice générale/secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2019 afin d'effectuer le paiement de la dépense ci-dessus mentionnée.

Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale/secrétaire-trésorière

2019-04-295 : Rapport d'événement – Bris d'aqueduc – Rue du Cap-Blanc et autres – 4.1

La directrice générale, secrétaire-trésorière, dépose aux membres présents du conseil le rapport des travaux relativement au bris d'aqueduc sur la rue du Cap-Blanc rédigé par monsieur Jean-Marc Martin, directeur des travaux publics.

2019-04-296 : Panneaux indiquant amende pour rejet des déchets dans la nature – Amende à voir - 1 500 \$ - demande au MTQ

Attendu que la municipalité désire prévenir les nuisances par les rejets des déchets dans la nature;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil qu'une demande d'autorisation soit transmise au ministère des Transports afin que la municipalité ait l'autorisation d'acheter et d'installer sur la route Transanticostienne, des panneaux de signalisation d'interdiction de jeter des déchets dans la nature - amende de 1 500 \$ à tout contrevenant.

2019-04-296 : Avis de motion et présentation règlement – Périmètre urbain 6.1

Ce point est reporté à une prochaine séance ou à une séance subséquente.

2019-04-297 : Rapport de l'inspecteur – Zonage du projet d'un moulin à scie – 6.2

La directrice générale, secrétaire-trésorière dépose, aux membres présents du conseil, le rapport de l'inspecteur relatif au zonage du projet d'un moulin à scie.

2019-04-298 : Résolution 17-02-025 à rescinder concernant le zonage - 6.3

Attendu qu'un avis de motion a été rédigé et adopté au mois de février relativement au règlement à modifier pour le périmètre urbain;

Attendu que cet avis de motion, trop vague, ne vient en aucun temps mentionner le point principal du règlement à modifier;



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois appuyé par monsieur le conseiller, Yves Martin et résolu unanimement par les membres présents du conseil de rescinder la résolution no 17-02-025 relatif à un avis de motion.

2019-04-299 : Plan de développement touristique stratégique – Création d'un comité de pilotage (plan de développement stratégique) à entériner – 7.1

Attendu qu'il y a lieu de former un comité de pilotage relatif au plan de développement stratégique touristique;

Attendu que le comité devait être créé rapidement;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Hélène Boulanger, appuyé par monsieur le conseiller, Michel Charlebois et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'entériner la formation du comité de pilotage.

2019-04-300 : Camping - Coût – Jour – Semaine - 7.2

Ce point est reporté à une prochaine séance ou à une séance subséquente.

8. Rapport des membres du conseil

Monsieur le conseiller, Yves Martin: Mesures d'urgence lors du bris sur la rue du Cap-Blanc.

Monsieur le Maire, John Pineault: Subvention FCM
Tourisme
Dispensaire
Patrimoine

Monsieur le conseiller, Michel Charlebois: Fabrication des fenêtres de la maison de Baie-Sainte-Claire

9. Varia

10. Correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil présents la liste de correspondance du mois de mars 2019.

11. Période de questions

La période de question a porté sur les dossiers de lavage des équipements roulants et sur la sensibilisation sur l'environnement.

2019-04-301: Clôture de la séance d'ajournement du 9 avril 2019 - 12

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Martin, appuyé par madame la conseillère, Hélène Boulanger et résolu unanimement par les membres présents du conseil, de clôturer la séance d'ajournement du 9 avril 2019.



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti
Procès-verbaux

Levée de la séance d'ajournement du conseil du 9 avril 2019 - 12

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, John Pineault, lève la séance d'ajournement à 20 h 34

John Pineault
Maire

Diane Taillon, oma, gma
Directrice générale et secrétaire trésorière